

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 3

ÉCOLE Martial Taugourdeau
15 rue St Martin 28 410 Broué
ec-prim-broue-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 43 27 41

Date : 17/06/2025
Horaires : 18h30 20h

Présents :

<u>Municipalités :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents élus :</u>
Richard Hervé Mersch Muriel Guillot Christian Bernede Anne Sophie	Petit Evelyne Calmein Morgane Léger Camille Regnier Nathalie De La Tullaye Rémi De La Tullaye Sandrine Palicot Alexane Marie Cindy Huard Timothée Peurey Mallory Lai Yock Gwenaëlle	Lelevé Emeline Le Noan Lucie Laveyne Aurélie

Absents :

Ordre du Jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Effectifs et répartitions.
- 2) Rentrée échelonnée. Organisation matériel de la rentrée.
- 3) Améliorer la communication.
- 4) Investissement pédagogique (débat)
- 5) Éléments d'organisation à améliorer

Questions des parents d'élèves

Questions pour l'école :

- Les kits PPMS ont-ils été fournis par le SIVOM sur chaque site ?
- Nous avons maintenant que 2 bulletins scolaires dans l'année : un fin janvier/février et l'autre fin juin ? Nous trouvons que ce n'est pas efficace pour constater les difficultés d'un élève en février et comment juger son évolution et prendre des mesures si le suivant est en juin ?
- Quel a été le protocole mis en place par l'école concernant le harcèlement scolaire de cette année ?

Questions pour le SIVOM :

- Pourquoi ne pas embaucher une surveillante pour Broué ? (au vu de l'arrêt maladie puis du départ en retraite à venir)
- Y a-t-il des évolutions dans les projets pour l'école ? (Cour de Broué ? Algeco de Germainville ?)

1) Effectifs et répartitions.

Les effectifs prévus pour l'année prochaine sont : Petite section : 29, Moyenne section : 21, Grande section : 29, CP : 24, CE1 : 31, CE2 : 25, CM1 : 38, CM2 : 24.

Jeudi 19 juin, une réunion aura lieu concernant la carte scolaire, mais l'école ne figure pas sur la liste des écoles susceptibles de subir des fermetures. L'école devrait donc conserver ses 10 classes, et les répartitions des élèves seront effectuées après confirmation.

Une ATSEM titulaire revient à Germainville et une autre en surnuméraire sera affectée à Broué pour des remplacements. L'ATSEM de Broué servira principalement de volante pour remplacer le personnel absent, mais pourra également être affectée à une classe si besoin.

2) Rentrée échelonnée. Organisation matériel de la rentrée.

Deux groupes de petites sections seront accueillis le premier jour de la rentrée : un premier groupe qui sera accueilli de 9 h à 9 h 45 et un deuxième groupe qui sera accueilli de 10 h 15 à 11 h.

3) Améliorer la communication auprès des parents

L'amélioration de la communication est abordée, notamment la disponibilité de documents importants comme le règlement du SIVOM, le règlement de l'école, le règlement de la cantine, le fonctionnement de la cantine, les messages SIVOM familles, les informations sur les inscriptions, les organisations et les choix relatifs au ramassage scolaire.

Le site Web de l'école peut servir de canal public pour les informations publiques et les visiteurs externes, tandis que Primoté demeurera utilisé pour les communications à destination des parents.

4) Investissement pédagogique (débat)

L'école est sous dotée en matériel numérique. La plupart des écoles sont aujourd'hui dotées de tableaux numériques interactifs (TBI, VPI, ENI).

Le SIVOM a obtenu une aide de 5 à 6 000 euros pour des ordinateurs, mais l'équipe pédagogique priorise l'achat de tableaux numériques interactifs. Ils soulignent leurs besoins urgents de matériel informatique, et expriment leur frustration après plusieurs années d'attente. Une personne ressource de l'Éducation Nationale sera consultée pour aider à l'élaboration d'une liste de matériel, des coûts estimés, d'aides financières et sources d'approvisionnement.

Une dotation pédagogique exceptionnelle est demandée au SIVOM afin d'acquérir des manuels compatibles avec les nouveaux programmes qui entrent en vigueur en septembre. Le SIVOM n'ayant pas prévu de se réunir avant quelques mois, il ne peut voter cette demande.

5) Éléments d'organisation à améliorer

Bien qu'une solution numérique ait été élaborée, la plupart des documents d'inscription sont rédigés de façon manuscrite dans les mairies. Cela génère de multiples erreurs dans la saisie de ces informations, temps à l'école qu'au SIVOM.

Malgré les rappels, certaines secrétaires de mairie préfèrent continuer à utiliser les anciens documents.

Pour l'inscription, l'école a besoin du livret de famille et du carnet de santé.

Certaines mairies transmettent ces documents, tandis que d'autres ne le font pas.

Des demandes de travaux restent sans réponse malgré des réitérations. Un nouvel agent d'entretien arrive mercredi.

La pose de filtres anti-UV est envisagée pour réduire la chaleur extrême dans certaines classes.

La climatisation est rejetée pour des raisons budgétaires et de sécurité.

Questions des parents d'élèves

Questions pour l'école :

- Les kits PPMS ont-ils été fournis par le SIVOM sur chaque site ?

Les kits PPMS, incluant des seaux, de l'eau, des pansements, des lingettes et du sucre, ont été fournis par le SIVOM. Le PPMS prévoit des mesures de sécurité pour divers scénarios d'urgence, dont le confinement en classe qui nécessite ces kits. En cas de nécessité, des outils de soins (pansements, compresses, ...) sont disponibles dans l'infirmerie.

- Nous avons maintenant que 2 bulletins scolaires dans l'année : un fin janvier/février et l'autre fin juin ? Nous trouvons que ce n'est pas efficace pour constater les difficultés d'un élève en février et comment juger son évolution et prendre des mesures si le suivant est en juin ?

Au vu des contraintes du calendrier scolaire, l'équipe estime que deux livrets par an suffisent car la communication régulière avec les parents est maintenue via les cahiers, les pochettes et les rendez-vous.

- Quel a été le protocole mis en place par l'école concernant le harcèlement scolaire de cette année ?

L'école applique le protocole pHARe contre le harcèlement scolaire, incluant une équipe ressource, des questionnaires anonymes pour les CE2, CM1 et CM2 ainsi que 10 heures d'apprentissage sur les violences et les différences. En cas de suspicion, une méthode d'entretien non blamante (méthode de préoccupation partagée) est utilisée avec les élèves concernés, avec information des parents de l'élève cible dès le début.

Questions pour le SIVOM :

- Pourquoi ne pas embaucher une surveillante pour Broué ? (au vu de l'arrêt maladie puis du départ en retraite à venir)

Une employée du SIVOM est en arrêt maladie et partira bientôt à la retraite. Une personne en surnuméraire a été embauchée pour pallier le manque de personnel, et un remplacement définitif est en cours.

- Y a-t-il des évolutions dans les projets pour l'école ? (Cour de Broué ? Algeco de Germainville ?)

Le contrat pour l'Algeco de Germainville n'a pas encore été résilié, en attendant la décision finale sur la fermeture d'une classe. Pour la cour de Broué, un voile d'ombrage offert par un parent d'élève est compliqué à installer, nécessitant une accroche au mur ou sur poteau, et potentiellement un permis de construire. Les bancs pour la cour n'ont pas encore été commandés, malgré un budget disponible.

Secrétaire de séance :

.....

Signature

Président du conseil d'école :

Signature

*Ecole Primaire
D^r Martial Taugourdeau
15, rue St Martin - 28410 Broué
Tél, Fax 02 37 43 27 41*